



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Histoire et civilisations comparées

de l'Université Paris 7
Denis Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 7 – Denis Diderot

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire et civilisations comparées

Domaine : Sciences humaines et sociales (SHS)

Demande n° S3MA140006674

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université Paris 7 - Denis Diderot.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :
Double diplôme avec les universités de Bielefeld, Bologne et Buenos Aires.

Présentation de la mention

La mention *Histoire et civilisations comparées* assure une formation à la recherche dans les quatre périodes de l'histoire et, plus largement, en sciences humaines, dans une optique comparatiste et ouverte sur les civilisations extra-européennes, avec une forte ouverture internationale. Les débouchés envisagés se situent dans l'enseignement (secondaire et supérieur) et la recherche, mais aussi dans la gestion culturelle et patrimoniale. Après une première année pendant laquelle les étudiants choisissent des enseignements à l'intérieur d'un tronc commun, la mention se décline en trois spécialités, deux orientées vers la formation à la recherche (*Identités, altérités : histoire comparée de l'Europe* et *Histoire des mondes : Afrique, Amérique latine, Asie*) et une troisième, *Ville, Architecture, Patrimoine*, qui propose deux parcours, l'un orienté vers la recherche, l'autre professionnel, vers la préparation aux carrières dans le domaine du patrimoine. Des parcours à l'intérieur des spécialités recherche permettent d'approfondir la formation sur les différentes sociétés et aires culturelles.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique a été infléchi par rapport à l'offre actuelle, afin de clarifier l'offre et d'élargir le public étudiant concerné. Le nombre de spécialités a été réduit de 4 à 3 et la spécialité *Etudes interculturelles* devient un parcours « Circulations » de la spécialité *Identités, altérités...* De nouveaux parcours sont créés à l'intérieur des spécialités, en particulier un parcours professionnel dans la spécialité *Ville, Architecture, Patrimoine*. Ces modifications importantes sont justifiées de façon cohérente. Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation correspondent aux attentes canoniques pour une formation orientée majoritairement vers la formation à la recherche en histoire et en sciences sociales. L'accent est mis sur l'épistémologie des sciences sociales et la formation méthodologique sur les sources que les étudiants auront à analyser dans le cadre de leur mémoire. L'une des orientations scientifiques fortes de la mention réside dans l'analyse comparée des phénomènes de circulation et d'interconnexion, dans les domaines du politique, de l'économie et du culturel, et ce dans une optique résolument comparatiste, avec de nombreux séminaires transpériodes, et tournée vers l'international. La formation présente une structure assez lisible, avec un M1 sous forme de tronc commun et une orientation des étudiants dans l'une des trois spécialités au niveau du M2, chaque spécialité comprenant 2 à 3 parcours. Un effort significatif a été consenti sur le plan de la mutualisation des enseignements, que ce soit avec d'autres composantes au sein de Paris 7 ou avec d'autres établissements. La pertinence de ces mutualisations ne fait pas de doute. L'organisation pédagogique montre un réel équilibre entre les différents types d'enseignements, avec une valorisation particulière accordée au mémoire de recherche, qui représente à lui seul la moitié des ECTS. Néanmoins, le volume horaire annoncé en M1 (144 heures) semble relativement faible, d'autant que c'est précisément au cours de cette année que les étudiants doivent acquérir ou renforcer des compétences méthodologiques précises. Parmi les compétences transversales, figurent surtout les outils et méthodes informatiques et numériques, ainsi que les langues vivantes. En revanche, la politique en matière de stages n'est pas présentée de façon précise. L'admission dans la formation est de plein droit pour les étudiants titulaires d'une licence en histoire de Paris 7, les autres candidats passant au préalable devant une commission d'admission. Le passage en M2 est conditionné à l'obtention d'une moyenne minimale (12/20).

Le positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique apparaît tout à fait original et pertinent, tant au sein de l'Université Paris 7, puisqu'elle s'insère de façon logique dans la politique d'ouverture vers d'autres continents qui y est valorisée dans le secteur *Lettres* et *Sciences Humaines*, que dans l'offre globale en Ile-de-France, puisque, par rapport aux autres masters d'histoire existants, cette mention a pour spécificité affirmée une ouverture à l'international et à l'histoire des sociétés non-occidentales. La mention peut se prévaloir d'un très bon adossement à la recherche, étant liée à quatre laboratoires, l'un (ANHIMA) avec une spécialisation chronologique, l'Antiquité, les autres thématique. En revanche, l'adossement aux milieux socio-professionnels n'est, très logiquement, pas une priorité de ce master à prédominance recherche, sauf dans le parcours professionnel de la spécialité *Ville, Architecture, Patrimoine*, qui s'appuie sur des partenariats avec des musées, l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine (ENSAPVS) et plusieurs établissements culturels. De nombreux liens ont été tissés avec d'autres institutions, dont une co-habilitation avec l'ENSAPVS et des coopérations avec Paris 3 et l'INALCO. Les relations et échanges internationaux constituent l'un des aspects les plus forts de la mention, avec un réseau de doubles diplômes, 22 accords Erasmus et des conventions avec l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, ce qui permet la mobilité à l'étranger d'une vingtaine d'étudiants par an.

Insertion professionnelle et poursuite des études choisies : la mention bénéficie d'une attractivité tout à fait correcte, mais sujette à d'importantes fluctuations (la diminution substantielle des inscrits en M1 en 2011-2012 n'est pas explicitée par l'établissement) ; en outre, au niveau du M2 subsistent de fortes disparités entre les spécialités. Au vu du peu d'attractivité de la spécialité *Etudes interculturelles* (4 à 6 étudiants), on comprend aisément le choix fait par l'établissement de transformer cette spécialité en parcours « Circulations » de la spécialité *Identités/Altérités*. Le taux de réussite, correct en M1 (autour de 60-68 %), baisse de manière inquiétante en M2 (autour de 52-58 %). Le taux de poursuite en doctorat est faible et tourne autour de 8 % des étudiants, ce qui est fort peu pour un master largement orienté vers la recherche et qui bénéficie d'un fort adossement à des laboratoires reconnus. De même, le taux d'insertion professionnelle dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme (entre 39 et 48 %) ne paraît guère élevé. Les prévisions pour le prochain quadriennal, stabilité des effectifs en M1 et hausse en M2, qui proviendrait de la remontée des effectifs inscrits en L et de l'attractivité liée à l'ouverture internationale, paraissent d'un optimisme quelque peu exagéré.

Le pilotage de la mention s'appuie sur une équipe pédagogique assez nombreuse (40 enseignants-chercheurs de l'établissement), dans laquelle la répartition entre PU et MCF apparaît équilibrée et l'interdisciplinarité assurée par la présence de membres des sections 21 et 22, mais aussi 11 et 72, du CNU. Les modalités pédagogiques sont assez précisément présentées. La mise en place prévue d'un conseil de perfectionnement est censée remédier à l'absence, pour l'instant, de tout protocole d'évaluation des enseignements. Les remarques de l'AERES, sur la place de la spécialité *Etudes interculturelles* et le renforcement des enseignements méthodologiques, ont été prises en



compte, et une procédure d'autoévaluation lancée par le CEVU en 2011, qui a conduit à des recommandations dont il a été tenu compte (sans plus de précisions). Il s'agit donc d'un dossier de bonne qualité, mais certains aspects sont présentés de façon trop succincte et la qualité de la rédaction laisse parfois à désirer. Les fiches RNCP présentent une retranscription correcte des compétences et métiers couverts par la formation, mais une relecture s'impose pour éliminer un certain nombre de coquilles.

- Points forts :
 - Interdisciplinarité de la formation, avec une ouverture à l'histoire d'aires culturelles extra européennes, et une offre abondante de cours thématiques qui couvrent toutes les périodes de l'histoire.
 - Fort adossement à la recherche qui s'appuie sur 4 laboratoires, dont 3 appartiennent à la même ED (382). Chaque spécialité est adossée à un ou plusieurs laboratoires.
 - Une réelle ouverture internationale, appuyée sur un réseau dense de partenariats, avec plusieurs doubles diplômes (Bielefeld, Bologne et Buenos Aires), 22 accords Erasmus et des conventions avec l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine.

- Points faibles :
 - Faible taux de réussite, surtout en M2, ce qui surprend au vu de l'effort d'encadrement mis en place.
 - Faible taux de poursuite en doctorat, ce qui s'avère assez paradoxal pour une mention qui insiste sur son orientation tournée résolument vers la recherche (à l'exception d'un parcours professionnel dans la spécialité VAP).
 - Des effectifs réduits dans plusieurs spécialités.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait:

- Améliorer le taux de réussite, surtout en M2. Une réflexion plus poussée sur les causes d'échec devrait être menée, en particulier pour les étudiants étrangers qui représentent un tiers des effectifs. L'encadrement direct par le directeur de mémoire, pour important qu'il soit, ne semble pas un dispositif suffisant.
- Améliorer le taux de poursuite en doctorat, qui apparaît faible dans une mention avec une forte orientation recherche.
- Afin de permettre une meilleure formation méthodologique pour les étudiants de M1 qui ne suivent pour les cours de méthodologie qu'un seul séminaire de 24 heures au choix, la proposition serait d'élargir à plusieurs thématiques en respectant le même volume horaire.
- Mettre en place des dispositifs d'évaluation des enseignements et des conseils de perfectionnement pour toutes les spécialités.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Identités, altérités : histoire comparée de l'Europe

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 7 Denis Diderot.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, qui se veut ouverte à l'interdisciplinarité et à l'international, offre une formation axée sur l'histoire comparée des diverses sociétés et aires culturelles, afin d'étudier les identités des individus et les mobilités et transferts culturels et techniques, tout en donnant une ouverture sur d'autres sciences sociales. Outre l'enseignement et la recherche, elle permet l'accès aux métiers du patrimoine, du journalisme et du tourisme. Elle est structurée en trois parcours, *Identité/Altérité*, *Master intégré d'histoire européenne*, *Circulations et mobilités*.

- Appréciation :

Les objectifs de la spécialité sont clairement décrits et insistent sur la prépondérance de l'interdisciplinarité. L'offre de cours, dans les différentes périodes historiques, est abondante et variée. Un accent particulier est mis sur les compétences en langue, particulièrement l'anglais, surtout au sein du parcours *Master intégré d'histoire européenne*. La spécialité est adossée à deux laboratoires de recherche et s'appuie sur un réseau dense de partenariats internationaux, dont deux cursus intégrés. Elle bénéficie d'une bonne attractivité, puisqu'elle représente à elle seule près de la moitié des effectifs de la mention. Le choix fait de consacrer le semestre 2 du M2 à la rédaction du mémoire de recherche doit permettre la soutenance de mémoires de bonne qualité. Dans cette spécialité bien identifiée, qui s'appuie sur des laboratoires reconnus, la faiblesse de la poursuite des diplômés en doctorat (de 5 à 13%) est néanmoins surprenante. De même, le taux de réussite en M2 (autour de 60 %) s'avère modeste à ce niveau de formation. Le pilotage de la spécialité reste assez flou et n'intègre pas de conseil de perfectionnement, ni de suivi des étudiants.

- Points forts :

- Interdisciplinarité importante.
- Attractivité forte.
- Très forte ouverture à l'international.
- Adossement à la recherche fort.

- Points faibles :

- Faible taux de poursuite en doctorat.
- Faible taux de réussite en M2.
- Modalités pédagogiques insuffisantes (pas de conseil de perfectionnement).
- Débouchés hors de l'enseignement et de la recherche présentés de façon trop succincte.



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :

- Se donner les moyens d'un réel pilotage, avec mise en place d'un conseil de perfectionnement et une ouverture du jury à des non-professeurs.
- Améliorer le taux de réussite et de poursuite en doctorat.
- La politique de stages gagnerait à être précisée et intégrée dans la pré-professionalisation de manière plus nette.
- Ouverture de séminaires dans d'autres langues européennes que l'anglais.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Histoire des mondes : Afrique, Amérique latine, Asie

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 7 Denis Diderot.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité offre une formation qui vise à donner les solides compétences spécifiques nécessaires à l'étude de civilisations non européennes et à permettre d'aborder l'étude de l'évolution de ces sociétés à travers leur propre mode de pensée. Elle est axée sur l'histoire de trois grandes aires culturelles (Afrique, Amérique latine et Asie), parmi lesquelles l'étudiant effectue un choix qui détermine son parcours. Bénéficiant de nombreux partenariats internationaux, elle offre de réelles possibilités de mobilité internationale.

- Appréciation :

Les objectifs de la spécialité insistent sur l'analyse des phénomènes transnationaux, avec une étude plus globale des dynamiques historiques. L'offre de séminaires est variée et associe des enseignants de l'INALCO et de Paris 3. La présentation de cette spécialité reste dans l'ensemble assez sommaire, surtout au niveau des parcours. Le volume horaire des enseignements (120 heures en M2) semble faible par rapport à celui des autres spécialités, d'autant que la présentation insiste sur la nécessité d'acquérir des compétences spécifiques (en particulier linguistiques) pour étudier ces aires culturelles lointaines. La spécialité est adossée à une équipe de recherche et à certains de ses axes thématiques et s'appuie sur un réseau dense de partenariats internationaux, dont deux cursus intégrés, offrant ainsi à la moitié des étudiants de M2 la possibilité d'un séjour à l'étranger. Elle bénéficie d'une attractivité correcte, en dépit de fortes variations selon les années. Le taux de réussite, très variable selon les années, s'avère assez modeste (entre 25 et 62 %), ce qui pourrait s'expliquer par la forte proportion d'étudiants étrangers (un tiers des effectifs). La nécessité d'acquérir une formation sur une aire culturelle lointaine pourrait expliquer la nette tendance à valider le M2 en deux ans. Le taux de poursuite en doctorat est lui aussi très variable (de 3 à 26 %). Les données concernant l'insertion professionnelle des diplômés sont lacunaires et n'offrent pas d'indication sur le type d'emploi obtenu. La gouvernance et les modalités pédagogiques demandent à être clarifiées.

- Point fort :

- Ouverture à l'international forte.

- Points faibles :

- Taux de réussite assez faibles et très fluctuants.
- Débouchés mal identifiés.
- Parcours peu lisibles, qui semblent encore en cours d'élaboration.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Fournir davantage de précisions sur les trois parcours (contenu, fonctionnement...).
- Mettre en place un conseil de perfectionnement.
- Prendre des mesures afin d'améliorer le taux de réussite.
- Instituer des procédures d'évaluation des enseignements.
- Renforcer la formation linguistique et, plus largement, les volumes horaires.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Ville, Architecture, Patrimoine

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 7 Denis Diderot, Université Paris 3, Ecole Nationale d'architecture Paris-Val-de-Seine.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Ecole Nationale d'architecture Paris-Val-de-Seine.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Université de Bologne

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à apporter des compétences dans le domaine du patrimoine, par l'acquisition d'une méthodologie et de connaissances théoriques (architecture...) et pratiques (muséographie...). Elle se décline en deux parcours, l'un orienté vers la recherche, l'autre vers les métiers du patrimoine, et dispense une formation préparant les étudiants aux carrières dans le domaine du patrimoine : métiers de la recherche et doctorat (parcours recherche) ; métiers liés au patrimoine, au tourisme et au développement durable (parcours professionnel). La spécialité a établi un partenariat de co-habilitation avec l'Ecole nationale supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine (ENSAPVS).

- Appréciation :

Les objectifs de la spécialité sont clairement décrits et insistent sur l'acquisition des connaissances nécessaires pour comprendre les ensembles urbains bâtis et les problèmes de leur gestion, de l'Antiquité à l'époque contemporaine. L'offre de cours, qui associe des cours sur l'architecture et le patrimoine à des enseignements plus techniques, est abondante et variée, pédagogiquement et scientifiquement cohérente, et tire au mieux partie des mutualisations, les aspects plus techniques étant pris en charge par l'ENSAPVS. La mise en place du nouveau parcours professionnel a été soigneusement pensée et semble pouvoir apporter des débouchés réels dans le domaine du patrimoine, en offrant une préparation aux concours de la fonction publique et en intégrant un stage de 4 à 5 mois. Le volume horaire (120 heures) semble néanmoins sous dimensionné par rapport aux attendus de la formation. La spécialité est adossée à trois laboratoires de recherche Anthropologie et histoire des mondes anciens (ANHIMA), Espace virtuel de conception en architecture et urbanisme (EVCAU) et Identités, cultures, territoires (ICT), qui associent les étudiants à leurs manifestations scientifiques, et a mis en place un cursus intégré recherche « Archéologie et patrimoine » avec l'Université de Bologne. Elle bénéficie d'une attractivité en hausse, qui se traduit par l'augmentation du nombre de dossiers examinés. Le nombre d'inscrits est stable, avec une légère diminution en 2011-2012. On note que le taux de réussite est très variable (entre 31 et 70 %) et que le taux de poursuite en doctorat est particulièrement faible (5 %). Le dispositif pédagogique, bien structuré et s'appuyant sur une équipe pédagogique pluridisciplinaire, devrait s'enrichir d'un comité de perfectionnement et d'une évaluation des enseignements.

- Points forts :

- Pluridisciplinarité réelle.
- Cohérence et complémentarité des deux parcours.
- Pilotage bien structuré.
- Adossement à la recherche fort et association des étudiants aux activités des laboratoires.

- Points faibles :

- Taux de réussite très variable.
- Taux de poursuite en doctorat insuffisant.
- Volume horaire des enseignements trop faible (120 heures).



Recommandations pour l'établissement

Il faudrait :

- Mettre en place une réflexion sur les actions spécifiques à proposer pour l'augmentation du taux de réussite, notamment des étudiants étrangers.
- Une étude du taux de réussite des candidats aux concours du patrimoine, sur le prochain quinquennal, permettra d'apprécier l'efficacité de la préparation proposée.
- Augmenter les volumes horaires des enseignements.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183

Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômés par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômés, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire réglementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous-encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 2011, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjoints tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-2012) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun « bilan ») et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M1 associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L1. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L1 réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline. Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :

Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'Ile-de-France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :

- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger



EVALUATION DES DIPLOMES : MASTER – Vague D

ACADEMIE : PARIS

Etablissement déposant : Université Paris-Diderot Paris 7

Etablissement(s) co-habilité :

Mention : Histoire et civilisations comparées.

Domaine : SHS

1 Mention

L'expertise parachève un travail long et intense d'élaboration de notre dossier de renouvellement par des remarques importantes qui nous aideront à améliorer notre fonctionnement. C'est notamment le cas de celles qui concernent les taux de réussite et notre capacité à cerner le devenir de nos diplômés. Elles signalent l'importance pour le futur de notre formation de faire de nouveaux efforts, que ce soit au sein de l'équipe pédagogique ou en collaboration avec notre tutelle. Néanmoins, nous aurions souhaité que ces remarques, ainsi que d'autres ensembles de commentaires justifiant les notations, aient été plus détaillés, au vu des enjeux soulevés. Par exemple, l'évaluation des critères 'Pilotage', à chaque niveau -- mention ou spécialité --, est toujours parmi les critères les moins bien évalués, quelles que soient les autres notes par niveau. Or la recommandation principale proposée sur ce point -- la mise en place d'un conseil de perfectionnement pour toutes les spécialités -- est déjà prévue dans le dossier déposé, sans que des explications nous permettent de comprendre précisément quelle est l'insuffisance de nos propositions. Nous reprendrons dans les réponses d'autres décalages entre le contenu de la maquette et la lecture des évaluateurs, tels que le volume horaire ou la langue des enseignements, etc. Nous sommes persuadés du rôle incontournable et de l'importance de l'évaluation dans le travail universitaire, mais nous sommes également convaincus qu'elle doit nous aider de manière constructive dans ce travail.

1-1 Recommandations émises sur la mention :

1-1 a) Recommandation : « Améliorer le taux de réussite »,

Le taux de réussite est une préoccupation majeure de notre équipe pédagogique et nous réfléchissons en permanence au traitement de ce problème. Nous manquons cependant d'outils de diagnostic et d'intervention comparables au PRL. C'est pourquoi les réponses et propositions de 1-1 d) visent autant à améliorer notre pilotage qu'à nous doter d'instruments nécessaires à une réflexion plus poussée sur les causes de l'échec. Grâce aux dispositifs décrits au 1 – 1 d) (commission de perfectionnement, enquêtes auprès des étudiants) nous pourrions intervenir dès le M1. Par l'importance donnée au mémoire de recherche, notre maquette place les directeurs de mémoire au cœur de notre formation et la fonction de ces dispositifs est de leur fournir des outils personnalisés d'intervention. Le phénomène étant bien plus important en M2, les spécialités reprennent les observations de l'expertise avec leurs spécificités.

1-1 b) Recommandation : « Améliorer le taux de poursuite en doctorat »

Le taux de poursuite en doctorat semble effectivement bas : selon les années, entre 3,7% et 13,95 pour l'ensemble des spécialités durant la période allant de 2007 à 2011. Mais l'expertise ne tient pas en compte du fait que ce taux représente uniquement la proportion des étudiants inscrits en thèse l'année qui suit immédiatement l'obtention de leur diplôme de master et dans le même établissement. Elle ne prend pas en compte les étudiants, étrangers et français, qui s'inscrivent dans d'autres universités ; ni ceux qui, après le master, préparent les concours (enseignement, patrimoine) et s'inscrivent en thèse par la suite. Les spécialités disposent d'une foule d'indices concordants indiquant que le nombre de ces étudiants est très important et que si nous avions les instruments pour les prendre en compte, le pourcentage des étudiants qui poursuivent des études doctorales serait bien plus important. En données brutes, entre 2007 et 2011, sur 163 diplômés de notre formation, 15 se sont inscrits en thèse l'année de l'obtention de leur diplôme. Nous avons comptabilisé au moins 14 étudiants dont nous savons qu'ils ont continué leurs études en doctorat à l'EHESS, à l'université de Lausanne, au Royaume Uni, de Padoue, de Rome III, à l'École normale supérieure de Pise, à l'Institut Universitaire de Florence et à l'université de Bielefeld, etc.. Ce qui change considérablement nos résultats (le taux de poursuite en doctorat est ramené à 18% minimum)

S'il est indéniable que ce résultat doit être amélioré, on ne peut cependant faire abstraction ni du nombre limité de contrats doctoraux disponibles dans le secteur des Lettres et Sciences humaines, ni d'un système qui incite les diplômés à multiplier les candidatures dans plusieurs établissements. Nous devrions donc plutôt nous demander dans quelle mesure nos diplômés réussissent là où ils se présentent. Les informations partielles des spécialités indiquent qu'ils réussissent, mais ces informations sont encore lacunaires. Cette réflexion, nous entendons la mener dans le cadre des dispositifs présentés en 1-1 d), dont un des objectifs est d'aider les étudiants les plus aptes à poursuivre en thèse à établir des stratégies adaptées.

Par ailleurs, l'objectif de notre diplôme ne se limite pas à former de futurs candidats au doctorat. Dans notre dossier de renouvellement nous insistons beaucoup sur les qualités de la formation par la recherche pour assurer l'insertion professionnelle des étudiants au-delà du domaine de spécialisation (et les résultats sont, contrairement à l'opinion des évaluateurs, encourageants). Reste la question de la qualité des informations dont nous pouvons disposer. C'est une mission qui dépasse le cadre d'une formation. Le travail qui peut être entrepris à notre niveau est la création d'un réseau de diplômés. L'association des étudiants d'histoire qui vient de se former pour la licence a commencé à s'implanter aussi dans le master. Nous faisons notre possible pour encourager cette association.

1-1 c) Recommandation : « Elargir la formation méthodologique à plusieurs thématiques en respectant le même volume horaire ».

Le seul séminaire de 24h 'Méthodes', que les étudiants doivent valider au choix parmi la liste proposée, peut paraître en soi trop limité. Mais il faut le situer par rapport à l'ensemble des dispositifs de notre mention, où l'acquisition de compétences transversales est assurée dans différents enseignements et les étudiants sont en contact avec leur directeur de mémoire dès le S1. Par ailleurs, notre projet cherche aussi à établir un équilibre entre les différents profils des spécialités qui, chacune avec ses modalités, renforce l'acquisition de certaines compétences spécifiques par ses étudiants en jouant sur les UE 'Enseignement libre' et 'Langues vivantes'. Enfin, la place donnée à la préparation du mémoire et à la formation par la recherche impose également un équilibre entre ECTS à respecter.

C'est à ce prix que nous pouvons maintenir un M1 commun aux trois spécialités. Néanmoins, nous prenons en compte la recommandation et acceptons de demander aux étudiants la validation d'un deuxième séminaire 'Méthodes', la distribution des ECTS devant être ajustée à cette nouvelle exigence. Nous ajouterons également une nouvelle ECUE à la liste de cette UE, ce qui répond aussi à une des recommandations de la spécialité « Histoire des Mondes » : Le séminaire/atelier « Approches des réseaux sociaux », mutualisé avec l'EHESS et sans coût additionnel pour notre UFR.

1-1 d) Recommandation : « Mettre en place des dispositifs d'évaluation des enseignements et des conseils de perfectionnement pour toutes les spécialités »

Le dossier de renouvellement prévoit la mise en place de conseils de perfectionnement pour l'ensemble de la mention. Par rapport à la composition décrite dans le dossier, elle sera élargie à deux membres externes non enseignants-chercheurs. Aux professionnels qui sont les candidats naturellement sollicités pour intégrer ce conseil (conservateurs de musée ou de bibliothèque, conservateurs ou chercheurs à l'INA, archivistes ...), nous proposons d'associer un membre d'ONG travaillant dans des pays non européens. Ce conseil se réunira deux fois par an, la première un mois après la rentrée, la deuxième entre février et mars. Dans ces réunions seront discutés les résultats de deux enquêtes soumises aux étudiants. Pour la première, un questionnaire distribué à la rentrée, portera sur a) les conditions de vie des étudiants et leur adaptation à notre formation ; b) l'organisation de leur travail universitaire ; c) leur projet professionnel. Le deuxième questionnaire, distribué à la fin du premier semestre contiendra : a) une présentation sur la relation que les étudiants font entre leur mémoire et leur projet professionnel ; b) une évaluation des enseignements ; c) une réflexion sur ces enseignements et leur projet professionnel, avec des questions précises sur les compétences acquises. Une partie du traitement de ces enquêtes peut être fait grâce aux ressources de la plateforme Didel de l'ENT. Le temps nécessaire au traitement de l'ensemble est estimé à 12 h eq TD.

Cette proposition entend donc répondre tant à la demande d'amélioration du pilotage de la mention qu'aux problèmes concernant les taux de réussite et de poursuite des diplômés en doctorat.

1-2 : Critères :

Projet pédagogique : A

Une seule réserve à notre projet a été formulée : la question du faible volume horaire revient souvent, décliné de différentes manières, pour l'ensemble de la mention et deux des spécialités (elle justifie le B du projet pédagogique de la spécialité Mondes). Mais l'évaluation semble faire référence en réalité à deux points distincts. Dans certains passages, elle semble renvoyer au volume des enseignements que les étudiants doivent suivre (voir par exemple sa recommandation sur les « Méthodes »), dans d'autres passages, elle se réfère à l'offre totale de séminaires, comme lorsque l'expertise indique que le volume de la spécialité HM : AAlA est inférieur à celui des autres spécialités, alors qu'en réalité, les volumes des enseignements que les étudiants doivent valider est strictement identique pour les trois spécialités, chacune avec ses spécificités (Cf. les déplacements pédagogiques de VAP). L'expertise ne tient pas compte dans son évaluation de la place que nous accordons au mémoire de recherche et qui justifie nos choix du volume horaire.

Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique : A

Insertion professionnelle et poursuite des études choisies : B

Nous soulignons que les conclusions de l'expertise reposent sur des estimations qui posent des problèmes statistiques. Dans le rapport, on peut lire que «... le taux d'insertion professionnelle dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme (entre 39% et 48%) ne paraît guère élevé... » Mais ces pourcentages se rapportent au total des diplômés, et non au total des diplômés ayant répondu à l'enquête. Il s'agit donc d'un indicateur faussé, à moins de supposer que ceux qui n'ont pas répondu se trouvent tous au chômage ou dans des situations de précarité. Dans notre maquette, nous indiquons que nos informations proviennent d'une consultation, à laquelle a répondu environ la moitié des anciens étudiants ayant obtenu leur diplôme entre 2006 et 2011, dont 95% ont réussi leur insertion professionnelle dans les deux ans suivant l'obtention de leur M2. Pour donner un exemple en données brutes, entre 2007 et 2009, 83 étudiants ont obtenu leur M2 dans l'une des spécialités de notre mention, 42 (environ 50%) ont répondu à l'enquête lancée par le secrétariat du master, et sur ces 42, 38 ont trouvé un emploi. Une enquête postérieure de l'OVE confirme ces résultats et la qualité de l'insertion. Pour les taux de poursuite des études doctorales, nous renvoyons à l'analyse de la recommandation 1 – 1 b.

Pilotage de la mention : B

L'expertise évalue positivement la qualité de l'équipe pédagogique ainsi que la présentation des modalités pédagogiques (p.7). Par ailleurs, aucun point faible ne se rapporte directement à ce critère. Par conséquent, nous ne comprenons pas quelles sont les insuffisances justifiant cette notation. Nous espérons cependant que les précisions apportées concernant le fonctionnement du conseil de perfectionnement ainsi que les procédures d'évaluation apportent une réponse à ce critère.

2 Spécialités

2- 1 Recommandation émise sur la spécialité :

IDENTITÉS, ALTÉRITÉS : HISTOIRE COMPAREE DE L'EUROPE

Projet pédagogique

Le taux de réussite en M2 (autour de 60 %) s'avère modeste à ce niveau de formation.

Les abandons en cours de Master sont dus pour l'essentiel à une paupérisation des étudiants qui doivent travailler de plus en plus pour payer leurs études et, sans doute, à un niveau d'exigence élevé. Afin d'éviter ces abandons, il faudrait pouvoir mettre en place un encadrement plus important, avec des propositions de réorientation en cours de semestre, comme nous le faisons au niveau du L dans le cadre du PRL (Plan Réussite Licence) mais cela nécessite des moyens que hélas nous n'avons pas. Nous pensons dès l'an prochain prévoir une journée de présentation de recherches par spécialité en fin de M1 ou début M2 (puisque apparemment les abandons sont surtout en M2). Si l'on prend en compte les étudiants des cursus-intégrés (une des forces et des originalités de la Spécialité), les résultats sont très différents et nettement plus élevés : ainsi parmi les 22 étudiants de M2 de l'Université de Bologne inscrits dans la Mention, entre 2007-2008 et 2011-2012, 18 étaient inscrits dans la Spécialité « Identités et altérités » et 16 ont été diplômés (88 % de réussite).

Ouverture de séminaires dans d'autres langues européennes que l'anglais.

Les séminaires des cursus-intégrés à Bologne et à Bielefeld ont lieu en italien et en allemand. Dans la spécialité, « Etudes interculturelles » qui devient dans les nouvelles maquettes un parcours au sein de la Spécialité « Identités et altérités », des séminaires existent en espagnol et en allemand. Cela fait donc six langues vivantes utilisées. Par ailleurs, nous avons de nombreux professeurs invités qui viennent régulièrement à nos séminaires ou des collègues italiens, anglais, allemands ou espagnols qui viennent faire des conférences à nos étudiants et leur parlent donc d'autres langues que l'anglais. Tout étudiant du cursus intégré peut rédiger un master en allemand ou en italien, nous permettant de juger et d'estimer la qualité de ces travaux dans une langue autre que l'anglais.

Insertion professionnelle et poursuite des études choisies

Faible taux de poursuite en doctorat.

Le taux de diplômés poursuivant en doctorat (de 5 à 13%) s'avère effectivement faible. De fait, dans la réalité, il est plus élevé et nous renvoyons aux réponses apportées par la mention sur le l'analyse biaisée des chiffres qui ne concernent que les étudiants inscrits juste après leur master et dans la même université. Parmi les étudiants mentionnés comme ayant continué leurs études ailleurs que dans notre établissement, neuf sont des diplômés de la spécialité Identités Altérités.

Pilotage de la spécialité

Le pilotage de la spécialité reste assez flou et n'intègre pas de conseil de perfectionnement, ni de suivi des étudiants.

Le projet de formation déposé mentionne bien qu'un conseil de perfectionnement est prévu et qu'un conseil de master a d'ores et déjà été mis en place à partir de la rentrée 2012-2013. Cependant, pour répondre aux demandes légitimes de l'AERES, nous nous engageons à structurer ce « Conseil de perfectionnement » en équilibrant davantage avec des non professeurs et à en préciser les missions : veiller à la pertinence universitaire et professionnelle des compétences dispensées, réfléchir aux évolutions nécessaires, contribuer au rayonnement national et international du Master. Le conseil de perfectionnement sera ouvert à des professionnels d'établissements avec lesquels nous avons des partenariats dans la future maquette et, par conséquent, seront intégrés à ce conseil un chartiste, un ou des conservateurs de musée, un ou des conservateurs de bibliothèque (BNF, Louvre, INA). On l'ouvrira également, comme cela a déjà été mentionné, aux étudiants (en master) ou anciens étudiants. Concernant le pilotage au sein de la Spécialité, on peut préciser que le cursus franco-italien (convention internationale concernant les spécialités Identités et Mondes) a déjà un comité pédagogique composé de 5 membres plus un suppléant pour Bologne et Paris 7 se réunissant en session plénière une fois par an et que les étudiants sont suivis par un directeur de recherche dans les deux universités.

Suivi des étudiants et insertion professionnelle (« Débouchés hors de l'enseignement et de la recherche présentés de façon trop succincte »)

Nous citons p. 28 : « Les résultats d'une consultation entreprise par le secrétariat montrent qu'environ 95% des diplômés ayant répondu à l'initiative, ont réussi leur insertion professionnelle dans les 2 ans suivants l'obtention de leur M2 (toutes spécialités confondues) ». Nous prévoyons dans les années à venir un meilleur suivi et des enquêtes afin de pouvoir mieux éclairer ce que sont devenus nos étudiants. Il conviendra donc de réfléchir lors de nos futures assemblées générales sur la mise en place de modalités de telles enquêtes.

La politique de stages gagnerait à être précisée et intégrée dans la préprofessionnalisation de manière plus nette.

Notre projet mentionne bien l'introduction de « stages et de parcours qualifiants sanctionnés par un certificat de compétences » et précise la « politique des stages ». Que faire de plus dans un master recherche, sachant que les stages pré-professionnalisants font au moins 3 mois voire 6 (archives, journalisme, édition) ? Pour les stages en M1, existe le stage de prépro « histoire et image » au catalogage de la BNF et on peut aussi en réaliser à Sèvres en identification de pièce de fouilles. Cette politique de stage fonctionne et est intégrée dans la préprofessionnalisation.

2- 2 Recommandation émise sur la spécialité :

HISTOIRE DES MONDES : AFRIQUE, AMERIQUE LATINE ET ASIE.

2-2-1 a) Recommandation : Fournir davantage de précisions sur les trois parcours (contenu, fonctionnement ...) :

Notre spécialité offre le choix entre, I) un cursus ou parcours général –avec possibilité de valider des ECTS par des séjours à l'étranger ou d'approfondir la formation dans une aire culturelle spécifique – et II) des cursus ou parcours de spécialisation renforcée : a) 'Histoire et Civilisations de l'Afrique', b) 'Cultures et Civilisations des Mondes hispanophones et lusophones' et c) 'Histoire et Civilisations de l'Asie'. Ces derniers sont proposés en partenariat avec les spécialités R "Etudes Hispaniques et Hispano-américaines" et "Etudes lusophones" de l'Université de Paris 3 ; le master « Langues, cultures et sociétés du monde » de l'INALCO, mentions R « Histoire, Sociétés et Cultures des mondes » et « Langues, Littératures et Civilisations Orientales » ; et la mention R « Langues et cultures étrangères » de l'UFR LCAO de l'Université de Paris Diderot.

Ces cursus ou parcours offrent à nos étudiants la possibilité d'une spécialisation renforcée dans une des trois grandes aires culturelles de notre formation. Ils n'ont donc pas un contenu thématique spécifique. Pour atteindre les objectifs de ces parcours, les étudiants doivent utiliser les ECTS des UE optionnelles afin d'établir, dès le S1 du M1 et en accord avec leur directeur de mémoire, un plan de travail leur permettant de valider un total de 18 ECTS dans les établissements mentionnés. De leur côté, les formations partenaires offrent à leurs étudiants des choix analogues, en fonction de leurs structures propres.

2-2-1 b) Recommandation : Mettre en place un conseil de perfectionnement

La mise en place de ce conseil est explicitement prévue dans notre dossier de renouvellement pour 2014-18. Certains aspects de son fonctionnement seront revus dans la réponse à la recommandation suivante. Et les remarques de l'expertise sur l'insertion professionnelle des diplômés seront prises en compte par un élargissement de la composition du conseil à un professionnel non enseignant-chercheur travaillant dans un organisme de coopération ou dans une ONG ayant une activité dans un pays non européen. Voir recommandation suivante.

2-2-1 c) Recommandation : Prendre des mesures afin d'améliorer le taux de réussite

L'équipe pédagogique de la spécialité est bien consciente du problème posé par le faible taux de réussite des étudiants et nos propositions combinent les questions concernant le taux de réussite avec celles relatives aux procédures d'évaluation par les étudiants.

L'interprétation du phénomène que nous avançons dans la maquette réunissait deux sortes d'explications, l'une renvoyant au profil des étudiants et aux effets de notre organisation pédagogique qui structure la préparation du mémoire sur deux ans, l'autre rappelant que les étudiants doivent se confronter à un terrain étranger. Bien que nous percevions tous ces problèmes dans notre travail régulier d'encadrement, nous manquons d'instruments pour arriver à des diagnostics personnalisés.

Nous instituerons à cette fin les dispositifs suivants, qui forment un ensemble avec les améliorations introduites dans le pilotage de la spécialité : A) Une première réunion de rentrée entre le comité de perfectionnement et les étudiants. Elle sera destinée à les informer sur le fonctionnement de la formation et à discuter des aspects pratiques de leur travail. Les étudiants devront y faire une présentation brève de ces aspects. Le comité de perfectionnement fera le bilan de cette réunion et du travail de la commission d'admission. Pour faciliter cette présentation, une fiche personnelle de renseignements sera établie et préalablement distribuée aux étudiants. Elle contiendra des questions sur l'organisation de leur travail et sera gardée par le directeur de mémoire qui pourra s'en servir comme outil pour ses orientations. B) Une deuxième réunion entre le comité de perfectionnement et les étudiants dans l'inter semestre. Elle consistera en une présentation de leur recherche par rapport à leur projet professionnel. Elle aura également pour but de discuter des résultats de l'évaluation des étudiants d'après l'enquête mentionnée en 2-1 d). Ces activités produiront des outils pour le travail d'orientation des directeurs de recherche, qui par le biais d'un encadrement personnalisé restent l'acteur central de la spécialité.

2-2-1 d) Recommandation : Instituer une procédure d'évaluation des enseignements

Dans le cadre de ces dispositifs, l'évaluation des enseignements sera réalisée lors de la deuxième réunion entre les étudiants et le comité de perfectionnement. A cette fin, un questionnaire anonyme sera distribué aux étudiants et préalablement discuté par le comité de perfectionnement. Il contiendra des questions sur leurs enseignements, leur projet professionnel ainsi qu'une évaluation de ces enseignements par rapport à leur recherche et leur projet professionnel.

2-2-1 e) Recommandation : Renforcer la formation linguistique et, plus largement, les volumes horaires.

Nous nous sommes déjà exprimés sur les volumes horaires dans les réponses de la mention, qui dans cette spécialité ne sont pas inférieurs à ceux des autres spécialités. Les 120h prévues dans la maquette permettent d'atteindre nos objectifs pédagogiques de manière adaptée aux différents profils d'étudiants et aux difficultés d'accès aux sources, qui varient d'un pays à l'autre. Cette masse est donc modulable, pouvant atteindre 144h selon les options. Elle doit être déclinée en fonction de la nécessité de séjours à l'étranger, amenant par exemple l'étudiant à suivre une formation renforcée. Nous pensons que ces aspects devraient être évalués en les regardant dans leur articulation avec nos dispositifs de formation par la recherche, qui n'ont guère fait l'objet de commentaires.

En ce qui concerne les langues, le cursus général de notre formation prévoit 72 heures de cours en M1 et M2. Mais elles peuvent passer à 130h avec l'option de double séminaire de l'UE 'Parcours libre' en S3. A cela s'ajoutent les possibilités offertes par les cursus ou parcours de formation approfondie, dont certains séminaires sont assurés dans la langue du terrain. Nous ne voyons pas comment nous pourrions encore augmenter les enseignements en langue dans une formation qui reste un master en histoire et non pas un double master langue-histoire.

Néanmoins, nous prenons en compte la recommandation et acceptons d'introduire les améliorations et éclaircissements suivants : A) Langues : pour les étudiants du cursus général qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue de leurs sources ou leur terrain, ils devront obligatoirement consacrer au perfectionnement de la dite langue, la totalité des UE 'Langues vivantes' et 'Parcours libre' prévues en M1 et M2. B) Outils, méthodes et histoire des sociétés non européennes : nous introduisons, d'une part, l'obligation de valider une deuxième ECUE au choix parmi les options listées dans l'UE 'Séminaire de recherche' et, de l'autre, nous enrichissons les méthodes du M1/ S1 d'un séminaire/atelier « Approches des réseaux sociaux ».

2-2-2 Critères :

•projet pédagogique : B

«Parcours peu lisibles, qui semblent encore en cours d'élaboration » et une présentation de la spécialité « dans l'ensemble assez sommaire ».

Notre projet est pourtant prolix sur ces aspects (Cf. dossier de renouvellement p. 35 – 40), même si la présentation des parcours manquait peut être de clarté. Nous espérons que les précisions données en 2-1 ainsi que l'augmentation des volumes horaires en M1 et M2 répondent à ces appréciations. Ces dernières consolident les dispositifs entre séminaires de recherche et séminaires optionnels permettant aux étudiants, en fonction de leur profil, de choisir entre approfondir une langue difficile ou une aire culturelle, ou encore faire un stage (de préférence à l'étranger), tandis que le séminaire transdisciplinaire obligatoire pour tous les étudiants de la mention, concrétise l'approche transnationale qui caractérise la spécialité. La notation attribuée par le rapport d'évaluation n'est pas accompagnée de commentaire sur cette architecture.

•Insertion professionnelle et poursuite des études choisies : C

L'expertise indique que « les données concernant l'insertion professionnelle des diplômés sont lacunaires et n'offrent pas d'indication sur le type d'emploi obtenu ». Provenant de la même enquête, les données apportées pour la spécialité dans le dossier de rénovation ne sont pas plus lacunaires que pour les autres, qui ont pourtant reçu des notations différentes et nous renvoyons aux réponses de la mention sur les chiffres globaux. Nous sommes aussi surpris que l'affirmation des évaluateurs ne s'accompagne d'aucun commentaire sur nos propres estimations qui vont dans le sens contraire. Pour donner un exemple en chiffres bruts « entre 2007 et 2009, 25 personnes ont obtenu leur M2 de notre spécialité, 14 (environ 60%) ont répondu à l'enquête lancée, et de ces 14, 13 ont trouvé un emploi ... ». Ce qui nous semble un très bon résultat, que d'autres enquêtes confirment quant à la qualité de l'insertion. En ce qui concerne la poursuite des études doctorales, nous renvoyons aux réponses apportées par la mention. Parmi les étudiants mentionnés comme ayant continué leurs études ailleurs que dans notre établissement, cinq sont des diplômés de notre spécialité. Mais il n'en reste pas moins que ces résultats doivent être améliorés, Les mesures proposées en 2-1 c) nous permettront, pour les étudiants les plus aptes à poursuivre en thèse, de les aider à établir des stratégies adaptées.

•pilotage de la spécialité : C

L'expertise estime que « La gouvernance et les modalités pédagogiques demandent à être clarifiées », justifiant par ce seul commentaire la notation attribuée. Pourtant le dossier déposé abonde dans la description de ces aspects. En ce qui concerne le pilotage, le dossier présente : a) une description de sa solide équipe pédagogique (huit spécialistes des aires culturelles respectives, avec en équilibre entre MCF (4) et PR (4), et une répartition également équilibrée entre les aires) ; b) le rôle du directeur de spécialité et des réunions de l'équipe ;

c) le fonctionnement et la composition des commissions d'admission, des jurys et du conseil de perfectionnement. Dans notre dossier de renouvellement nous présentons également l'articulation entre les différentes catégories de séminaires décrits, les modalités d'évaluation, les formes d'investissement particulier de la part des membres de l'équipe pédagogique dans le cadre de leur direction de recherche personnalisée, ainsi que la définition du mémoire, ses étapes d'élaboration et, plus généralement, la place de la formation à et par la recherche. Nous espérons que les précisions apportées en 2-1 répondent à ces appréciations. Néanmoins, nous estimons que la notation reçue méritait des arguments plus complets sur les insuffisances à prendre en considération, compte tenu de l'investissement demandé par l'élaboration des maquettes et de l'abondance d'informations qu'elles contiennent.

2- 3 Recommandation émise sur la spécialité : Ville, Architecture, Patrimoine

2-3-1 Nombre d'heures à augmenter :

Il ne serait pas opportun d'augmenter le nombre d'heures du M2 dans la mesure où les étudiants de VAP qui entrent directement en M2 n'ont qu'un an pour leur mémoire et ont un certain nombre de travaux à réaliser dans le cadre de leurs séminaires. Augmenter le nombre d'heures signifierait donc aussi d'augmenter la charge de travail, même si celui-ci est formateur. Toutefois, dans un esprit de conciliation, il serait envisageable d'augmenter le volume horaire du M2 en ajoutant un séminaire optionnel et/ou une UE libre. Les étudiants auront donc à choisir trois séminaires optionnels (au lieu de deux) dans l'offre proposée, et/ou une UE libre leur permettant de choisir dans l'offre des autres spécialités du master, ou dans d'autres masters, de Paris 7, de l'ENSAPVS ou d'un autre partenaire. Pour les étudiants suivant la voie professionnelle, il pourrait être envisagé d'augmenter le nombre d'heures consacrées à la préparation des concours ou à la rencontre de professionnels (en validant par exemple la participation à des cycles de formation de l'INHA, de l'INP et du Ministère de la Culture.

2-3-1 Actions pour augmenter et stabiliser le taux de réussite (étudiants étrangers surtout) :

Il convient de mentionner que pour le recrutement des dossiers des étudiants étrangers, en particulier ceux passant par la procédure CEF (Algérie, Maroc, Tunisie essentiellement), la procédure sera plus sélective, et ce, dès 2014-2015. Constatant en effet que la variabilité du taux de réussite et sa faiblesse était associée au recrutement de ces étudiants, et que ceux-ci ne disposent généralement ni des bases méthodologiques, ni des connaissances suffisantes dans le domaine du patrimoine leur permettant de mener à bien le M2, nous envisageons deux mesures. La première, qui sera mise en œuvre lors de la prochaine campagne de recrutement (2013-2014) consiste à demander désormais un projet de recherche plus élaboré de 2 pages (la procédure CEF ne prévoyait qu'une courte lettre de motivation), et un entretien oral par Skype, vu l'impossibilité d'imposer cet entretien de visu (les étudiants ne peuvent en effet financer un séjour pour être présent lors de la sélection). Cela permettra d'évaluer les compétences linguistiques des étudiants, qui constituent souvent un frein à leur réussite, ainsi que leur capacité à problématiser et mener une recherche. Une deuxième mesure pourrait consister à imposer directement l'inscription de ces étudiants en M1, ce qui revient à établir de nouvelles limitations pour les inscriptions en M2. Si cela n'est pas possible, il pourrait être envisagé de rediriger certains étudiants vers le M1 ou de les enjoindre à assister à des cours indispensables du M1, ce que nous faisons déjà avec certains étudiants en difficulté. Enfin, une procédure de suivi des étudiants, supervisée,

individuellement, par le directeur de recherche, et collectivement, par le jury de spécialité, pourrait être envisagée, sous la forme du « carnet de l'étudiant » déjà évoqué dans la maquette.

2-3-1 Étude du taux de réussite au concours :

Il est tout à fait souhaitable de mettre en œuvre une telle procédure d'évaluation. Cela permettra notamment d'évaluer la qualité de la préparation dispensée et de la réajuster.

2-3-2 Critères :

•projet pédagogique A

•insertion professionnelle et poursuite des études choisies : B :

Concernant l'insertion professionnelle, la mise en place du parcours professionnel devrait permettre un meilleur taux d'insertion professionnelle et élargir les perspectives des étudiants, en palliant également les différences entre étudiants issus des cursus d'architecture et ceux issus des cursus d'histoire. La collaboration avec de nouveaux partenaires, de même que la préparation aux concours, devrait donc considérablement élargir les possibilités de débouchés. La distinction entre les deux parcours permettra en outre de renforcer les débouchés des deux voies, tant professionnelle que dans le domaine de la recherche. L'on peut ainsi espérer une augmentation du taux de poursuite au doctorat.

Concernant la poursuite des études, outre le suivi personnalisé, nous pourrions proposer deux volets, avec peut-être des mesures de suivi spécifiques pour les étudiants étrangers et/ou issus d'autres cursus que les sciences sociales. Premièrement, nous pourrions penser à un module de connaissance du système universitaire français et des orientations de la recherche en sciences sociales, mais à moyens constants, cela demeure compliqué. La mutualisation pourrait être une solution, notamment en se tournant vers l'EHESS qui organise des journées de rentrée pour les masters qui vont en ce sens. Deuxièmement, nous pourrions aussi prendre deux heures par enseignement existant et faire des journées d'intégration, en plus du déplacement pédagogique de début d'année.

•pilotage de la spécialité : B :

Le pilotage de la mention repose déjà sur une équipe pluridisciplinaire et composée à la fois d'enseignants-chercheurs et de professionnels. L'ouverture de la voie professionnelle, qui se traduira par l'inclusion de nouveaux professionnels et collègues du CNAM dans l'équipe pédagogique, permettra de consolider cette structure et de renforcer la présence des professionnels (et représentants de l'INP) afin de valider et de réajuster les enseignements dispensés.



Vincent Berger